AR PREFECTURE

047-200068948-20210630-DE\_070\_2021-DE

Regu le 06/07/2021

### Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE

Conseil Communautaire

# **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 30 JUIN 2021**

14- Obiet: MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DEPLACEMENT DOUX

N° Ordre: DE-070-2021

Rapporteur : Jean-Louis Molinié, vice-président à la Transition énergétique et à l'Habitat

Nomenclature : 8.4 aménagement du territoire

L'an deux mille vingt et un, le 30 juin à 19h, le Conseil de la Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE était réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Lannes, après convocation du 23 juin 2021, sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.

Membres présents (39) :

Andiran: M. Lionel LABARTHE Barbaste: Mme Valérie TONIN Bruch: M. Alain LORENZELLI

Buzet-sur-Baïse: Mme Patricia CHENUIL et M. Jean-Louis MOLINIE

Calignac: Mme Stéphanie DAVID, suppléante

Espiens: M. Serge LARROCHE

Feugarolles: M. Jean-François GARRABOS

Fieux: M. Joël AREVALLILO

Francescas: -

Lamontioie: M. Pascal BOUTAN

Lannes-Villeneuve de Mézin : M. Jacques ECHEVERRIA

Lasserre: M. Serge PERES

Lavardac : Mme Isabelle SALIS et MM. Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIERE

Le Fréchou: M. André APPARITIO

Le Nomdieu: -

Le Saumont : M. Jean-Louis LALAUDE

Mézin: M. Jacques LAMBERT et Jean-Michel MANABERA

Moncaut : M. Francis MALISANI Moncrabeau : M. Nicolas CHOISNEL Montgaillard : M. Henri de COLOMBEL

Montagnac-sur-Auvignon: M. Jean-Louis TOLOT

Montesquieu: M. Alain POLO

Nérac : Mmes Laurence BERTHOUMIEU, Edith BUSQUET, Evelyne CASEROTTO, Mélanie SERRES-SOLANO et MM. Serge ARNAUNE, Hugues DAVID, Marc GELLY, Patrick GOLFIER, Frédéric SANCHEZ

Pompiey: -

Poudenas: M. Jean de NADAILLAC

Réaup-Lisse: -

Saint Pé Saint Simon : M. Michel SABATHIER Saint-Vincent-de-Lamontjoie : M. Daniel AIRODO

Sainte-Maure-de-Peyriac : -

Sos-Gueyze-Meylan: M. Didier SOUBIRON

Thouars-sur-Garonne: M. Christophe BESSIERES, suppléant

Vianne: -

Xaintrailles: Mme Michèle AUTIPOUT

# Membres absents ayant donné procuration (9) :

Barbaste: M. Michel DAUNES à Mme Valérie TONIN

## AR PREFECTURE

047-200068948-20210630-DE\_070\_2021-DE

Regu le 06/07/2021

Lavardac : M. Georges BARBARA à Mme Isabelle SALIS Mézin : Mme Dominique BOTTEON à M. Jacques LAMBERT

Nérac : Mme Ana-Paula BES à Mme Edith BUSQUET, M. Patrice DUFAU à M. Serge ARNAUNE, Mme

Stéphanie GARBAY à M. Patrick GOLFIER, M. Nicolas LACOMBE à M. Marc GELLY

**Pompiey**: M. Jean-Pierre SUAREZ à M. Alain LORENZELLI **Vianne**: Mme Laurence BENLLOCH à M. Ludovic BIASOTTO

Membre absent excusé (3):

Calignac : M. Alban CASSAGNABERE, suppléé par Mme Stéphanie DAVID

Francescas: Mme Paulette LABORDE

Thouars-sur-Garonne: M. Jean-Pierre VICINI, suppléé par M. Christophe BESSIERES

Membre absent non excusé (3):

Le Nomdieu : M. Jean-Pierre LUSSAGNET Réaup-Lisse : M. Pascal LEGENDRE

Sainte-Maure-de-Peyriac : M. Robert LINOSSIER

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis MOLINIE a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Nombre de conseillers

En exercice: 52

Présents: 39

Votants: 48

Absents: 15

- Dont « pour » : 48

- Dont suppléé : 2

- Dont « contre »: 0

- Dont représentés : 9

Dont abstention: 0

Albret Communauté a investi le champ de la transition énergétique et écologique depuis plusieurs années :

- 2015 : lancement d'un Plan Climat Energie Territorial volontaire, en parallèle du SCOT ;
- 2017 : territoire labellisé TEPCV. Le Plan Climat Energie Territorial est transformé en PCAET :
- 2018 : territoire labellisé TEPOS : recrutement de 2 chargés de mission pour mener à bien les objectifs fixés : baisser la consommation énergétique de 23 % et couvrir à 50 % les besoins du territoire par des énergies renouvelables d'ici 2030. Pour atteindre ces objectifs, les actions menées en matière de transition énergétique concernent : la rénovation des bâtiments (publics et privés), le développement des énergies renouvelables et la mobilité.

En matière de mobilité, trouver des alternatives à la voiture individuelle constitue un véritable défi : les lignes de bus sont peu nombreuses, les routes départementales, en grand nombre, sont vallonées. La part modale des déplacements en deux roues est inférieure à 2% alors que la mobilité représente le 1er poste de consommation énergétique du territoire. En plus de répondre à des besoins des habitants, les aménagements identifiés permettront également de développer le marché touristique lié à la pratique du vélo.

Albret Communauté a notamment retenu le cabinet VIZEA pour réaliser une étude pour le développement des modes de déplacements doux, et le cabinet AXESIG pour celle relative à l'amélioration de l'accessibilité de la voirie et des espaces publics, les deux études ayant été menées de concert.

Vu les statuts d'Albret Communauté,

Vu le code général des collectivités territoriales,

#### AR PREFECTURE

047-200068948-20210630-DE\_070\_2021-DE Regu le 06/07/2021

Vu le schéma directeur des déplacements doux d'Albret Communauté du 27/10/2020 réalisé par le cabinet VIZEA.

Vu le PPI (plan pluriannuel d'investissement) joint au débat d'orientation budgétaire présenté et ayant fait l'objet d'une délibération du conseil communautaire en date du 27/01/2021,

Vu la délibération n°029-2021 du 24/03/2021 relative à la mise en place des autorisations de programme/crédits de paiement, et ouvrant une autorisation de programme de 5 000 000€ HT pour la voie verte, phasée de 2021 à 2026,

Vu la demande de l'ADEME de prendre une délibération sur l'ensemble du PPI tel qu'il est rédigé dans le schéma directeur concernant le schéma cyclable.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE Considérant l'exposé du Président, Après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité

- ▶ De valider le principe du prévisionnel d'investissement du schéma directeur des modes doux, et notamment le schéma cyclable tel que joint en annexe, sous réserve que les propositions ayant servies de base à l'établissement du schéma directeur demeurent en vigueur, sous réserve d'un ajustement du phasage en fonction de l'état d'avancement des études en cours et dans la limite des crédits budgétaires inscrits.
- ▶ De rappeler que le projet de voie verte est inscrit au PPI d'Albret Communauté tel que présenté lors du débat d'orientation budgétaire,
- ▶ De rappeler qu'une autorisation de programme a été ouverte à hauteur de 5 000 000€ HT par délibération du 24/03/2021,
- ▶ De rappeler que le Président a délégation pour solliciter les subventions et paiements auprès de l'ensemble des financeurs publics et privés et signer toutes conventions y afférentes.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre des délibérations les membres présents. Pour extrait certifié conforme,

✓ ALBRET
COMMUNAUT
47600

NERAC

A Nérac.

Le Président

Alain LORENZELLI